

---

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**  
**CONSEIL DE LA FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

PROCÈS-VERBAL DE LA TRENTE QUATRIÈME RÉUNION  
DU CONSEIL DE LA FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT  
TENUE LE 25 JANVIER 2006 À 13 H 30 AU LOCAL A-1715

**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL**

---

11	RÉSOLUTION SUR LA POLITIQUE FACULTAIRE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT (EQE)
----	---

**RÉSOLUTION CFSPD-2005-2006-249**

Attendu les obligations faites par la convention collective des chargés de cours de l'UQAM d'adopter annuellement les exigences de qualification pour les enseignements;

Attendu la création de nouveaux cours et la présentation des exigences de qualification de l'enseignement pour les cours FPD5000 – Activité de simulation aux Nations-Unies, FPD5010 – Clinique de droit international des droits de la personne 1, PFD5011 – Clinique de droit international des droits de la personne 2 ;

Attendu les discussions en séance;

Il est proposé par Diane Demers, appuyé par Louise Champagne d'adopter les exigences de qualification de l'enseignement pour l'année 2006-2007;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**COPIE CONFORME**  
Montréal, le 26 janvier 2006

René Côté,  
Doyen